

NIVEAU B1 CYCLE BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS- MAÇON DE NIVEAU 1

Durée
21 jours

Date début prochaine session
sur inscription

Nb places dispo.
/

Langue
/

LIEU DE LA FORMATION

IFSB
Référence : C1003
Formateurs : Formateurs de l'IFSB.
Effectif max : 14 participants
Langue : FR;DE
Tarif : 5.550,00 € HTVA

ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Ouvrier Bd des entreprises du Bâtiment.

OBJECTIF

Développement des compétences de base acquises lors du Module Bd, par la réalisation d'éléments de bâtiment plus élaborés qui prennent en compte tous les aspects du métier. Acquisition des bases de la lecture de plans et des règles de dessin. Ce module intégrera des modules relatifs à la sécurité et abordera les notions d'organisation du travail et du respect de la qualité.

CONTENU DE LA FORMATION

Contenus adaptés au Contrat Collectif des professions concernées.
Dans la partie pratique :

- Réalisation de murs de briques
- Réalisation de murs de blocs
- Réalisation d'un enduit en projection manuelle avec des angles entrants et sortants
- Réalisation d'un enduit en projection manuelle et finition grattée
- Réalisation de chapes talochées
- Coffrages en béton vu d'une poutre et d'un poteau
- Façonnage et mise en oeuvre d'une armature
- Premiers tracés et maîtrise du traçage de l'équerre.

Dans la partie théorique :

- Développement de l'étude des matériaux de construction
- Les règles de construction « Les différents appareillages »
- Etude de systèmes de coffrages
- Etude spécifique du béton armé
- Exercices de lecture de plans et des conventions de dessins
- Etude accompagnée d'un quantitatif pour une réalisation donnée.

Dans le cadre de la formation B1 et suivant la recommandation de l'AAA, les stagiaires suivront également les formations :
- Montage et démontage/Contrôle et utilisation d'un échafaudage roulant (Module FR)
- Montage et démontage des échafaudages de pied (Module F1)

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

- Qualifié Bd ou avoir validé le test d'entrée B1. L'inscription au test d'entrée est disponible en bas de page.
- Un certificat médical valide stipulant la permission de travailler en hauteur.

Aussi nous vous demandons de bien vouloir joindre ce document, au profil de votre salarié via votre compte en ligne avant que la formation ne commence, sinon il ne sera pas admis en formation.

PÉDAGOGIE

A partir de carnets de situation, le stagiaire mettra en oeuvre avec une autonomie mesurée et des explications et démonstrations adaptées au niveau de chacun, les différentes tâches des métiers du Bâtiment faisant référence au Contrat Collectif.

VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, une évaluation permettra de mesurer, tant en technologie qu'en pratique, le niveau de chaque stagiaire en prenant en compte:

- La qualité technique de la réalisation
- Le niveau d'autonomie dans la réalisation
- Le temps de la réalisation
- La capacité de se contrôler et l'analyse des défauts et points forts constatés.

La validation du niveau ne sera effective qu'après une phase d'immersion en entreprise le stagiaire pourra démontrer son opérationnalité en technicité, autonomie et temps.